



# Les Échos de Combiere

Décembre 2020



[English version](#)

## Horaires de la mairie

Le mardi : de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Cette année si particulière se termine enfin ! Virus et attentats ont engendré des périodes très difficiles pour la France. Pas facile de vivre avec ce virus, heureusement à Combiere nous sommes, pour le moment, préservés ; respectons les mesures barrières. Je remercie encore nos couturières, qui ont fabriqué des masques pour le premier confinement. Nous avons été dans les premières communes à s'engager dans cette démarche. Nous avons aussi la chance de ne pas avoir de personnes isolées et sans contact avec l'extérieur.

Cependant, si vous avez un besoin personnel ponctuel ou avez connaissance d'un voisin que nous n'aurions pas pu identifier et qui aurait un besoin ponctuel, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous sommes dans l'attente de la reprise d'une vie normale et surtout que nos activités festives, grâce aux associations qui font la réputation de Combiere et surtout qui rassemblent, soient vite de retour.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, interdisant tous rassemblements dans les salles polyvalentes, nous ne pourrions pas réunir les aînés autour du « repas des aînés », ni convier l'ensemble de la population à l'arbre de Noël des enfants. En revanche, la municipalité offrira des bons d'achats pour les personnes âgées de plus de 60 ans, et des bons cadeaux pour les enfants.

J'en profite pour vous informer que le conseil municipal envisage d'actualiser l'âge de participation au repas des aînés pour les années futures. Jusqu'à aujourd'hui, la municipalité conviait les personnes âgées de 60 ans et plus au repas des aînés, mais peut-on considérer de nos jours qu'une personne de 60 ans, souvent encore en activité, soit un senior ? Nous vous tiendrons informés ultérieurement.

Je remercie nos deux employés communaux qui sont venus travailler pendant le premier confinement alors qu'ils auraient pu rester chez eux, en raison de la fermeture des écoles et des risques sanitaires,

## Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous.

car pendant un mois, il n'y avait aucun masque pour la population à l'échelle nationale. Fin mai, le secrétariat a été équipé d'une vitre plexiglass (installée par Francis ALLARY) pour plus de sécurité tant pour le public que pour la secrétaire. Ils se sont organisés et ont continué à assurer leurs missions respectives de service public, ce qui a permis de ne pas prendre de retard tant sur le plan administratif que sur l'entretien du bourg, de la voie communale, des espaces publics etc. Je vous rappelle qu'Angéline, qui partage son temps de travail avec la commune de Charras, est présente sur la commune 12 h par semaine et Jordan quant à lui, est présent 16 h hebdomadaires : c'est vraiment un minimum pour gérer une commune de 24 km<sup>2</sup>. Les travaux réalisés cette année n'ont pas été très importants, excepté les travaux de voirie. Les travaux d'entretien sur les bâtiments communaux et les inaugurations (le sentier de la Nizonne et l'agrandissement de la salle des fêtes), n'ont pu être réalisés en raison du contexte sanitaire, mais aussi suite à un désaccord entre le propriétaire d'une des parcelles situées sur le tracé du sentier.

J'espère que la nouvelle année sera plus apaisée et nous permettra de finaliser nos projets. Nous attendons l'arrivée de la fibre. Il y a encore quelques poteaux à changer et après l'hiver, il y aura un peu de mouvement. Je vous invite à être vigilants quant au démarchage téléphonique lié à l'arrivée de la fibre. Il risque d'y avoir beaucoup d'arnaques pour vous vendre des choses inutiles. N'hésitez pas à contacter la mairie. Je vous rappelle que le raccordement de la fibre sera **gratuit** jusqu' à votre domicile : seul l'abonnement pris chez votre opérateur sera payant. Je vous souhaite d'excellentes fêtes, même si nous ne pourrions nous réunir que par petits groupes. Prenez soin de vous et vos proches !

**Patrick Épaud, Maire de Combiere**

## Bienvenue aux nouveaux Cumborios

- Mme Isabelle ROBIN, 1 chemin des Cercliers.
- M. Rudy CHALMET et Mme Ingeborg BRABANTS, 3 chemin de la Payre.
- M. Augustin et Mme Marie-Bénédictine Waroux, 1 impasse chez Parrucoud.

## Décès

- Mme Marie Rose PHELIPPEAU, veuve de M. TRALBOUX, le 8 juin 2020 à Magnac-Lavalette-Villars.
- Mme Laurence Valérie BATY, le 7 août 2020 à Périgueux.
- Mme Ros CHAPMAN, Les Roudiers, octobre 2020 en Angleterre.
- Mme Simone MARTIN, le bourg, le 17 novembre 2020 à Saint-Michel.
- Mme Marie-Françoise FAURE, Chez Joubert, le 18 novembre à Versailles.
- M. Guy THIVAUD, Chez Liziot, ancien maire de Combiers 1983-1989, le 23 novembre 2020 à Combiers.

## Festivités

### Le repas des aînés le 1ère décembre 2019

L'année dernière nous vous avons préparé :  
Le potage d'automne – millefeuilles de Saint Jacques – roulé de dinde farcie avec ses accompagnements – salade – plateau de fromages – dessert – les fines bulles de nos terroirs – café. Offert par le conseil municipal.



### L'arbre de Noël, le 15 décembre 2019

Arrivée du Père Noël, distribution de cadeaux aux enfants et goûter offert par la municipalité. Beaucoup de chocolats et gâteaux ! Il y avait aussi une calèche, grâce à l'association des Sabots de la Nizonne.



## La soirée tartiflette le 25 janvier 2020

1<sup>re</sup> festivité de l'année 2020 : Une soirée très attendue par les jeunes et les moins jeunes, pour bien commencer l'année. Toujours une bonne ambiance avec la galette des rois en dessert.

Comité des fêtes



## RAUZET

Les membres de l'ASEGR présentent leurs condoléances à Jean-Pierre FAURE, qui vient de perdre son épouse, et lui souhaitent le courage nécessaire pour faire face à la douleur et à la solitude.

L'année 2020 au prieuré de Rauzet a été ce qu'il convient d'appeler une « année blanche » avec le confinement. Les activités programmées ont pu être annulées. N'a été maintenue que la manifestation « Dog dancing » (enchaînement de pas, poses et mouvements pour le chien et son maître en rythme sur un fond musical) de nos amis hollandais, parce qu'elle avait lieu en plein air. Elle a connu un assez vif succès et nous la reprogrammerons peut-être en 2021. La harpiste Marion FERMÉ a indiqué qu'elle souhaitait revenir.

Le nombre de visiteurs individuels a beaucoup baissé et nous n'avons reçu cet été que 350 visiteurs (contre 1500 l'an passé). Pas de manifestation, et bien sûr pas de travaux de restauration non plus. Heureusement, le bâtiment est maintenant sauvegardé et n'a donc pas souffert.

N'était prévue pour 2020 que la dévégétalisation des murs, opération pour laquelle nous avons obtenu une subvention correspondant à environ un tiers du coût et qu'il fallait utiliser en 2020.

Nous espérons que 2020 n'était qu'une parenthèse et qu'en 2021 les animations vont reprendre et les travaux se poursuivre.

Kate DOUGLAS a demandé un devis à architecte concernant le sol, (obligation par la DRAC). Les travaux pourraient être réalisés en 2021.

Pour les panneaux explicatifs autour de l'église, une première maquette a été proposée.

**François Gouriveau, le président**  
(largement aidé par Michèle Rouffanche)

## Le repas de chasse le 16 février 2020

Les chasseurs sont toujours présents : soupe –  
salade – civet – crêpinette de chevreuil avec haricots  
– desserts - café.



## Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2020

Cette année, en raison du contexte sanitaire, les cérémonies se sont déroulées en comité restreint.



## Repas des aînés et arbre de Noël 2020

En raison du contexte sanitaire, le repas des aînés et le traditionnel arbre de Noël ne pourront pas avoir lieu. Aussi, cette année, la municipalité a décidé d'offrir des bons d'achats à chaque habitant de plus de 60 ans, ainsi que des bons cadeaux pour les enfants de moins de 10 ans.



**Bonnes fêtes à toutes et tous !**

## L'aide à domicile est au cœur de la solidarité nationale

Plus que jamais indispensables en ces temps de crise sanitaire, les aides à domicile sont toujours mobilisées auprès de personnes âgées et vulnérables. Elles ont été en première ligne et seront encore cette fois-ci le premier rempart contre l'isolement. Sans elles, le maintien à domicile serait difficile et délicat. Nous avons mis en place des protocoles de protection et une capacité organisationnelle : cellule de crise quotidienne, équipe mobilisée sans compter ni les heures de présence, ni le surcoût.

**Ainsi, chaque aide à domicile a à sa disposition un équipement spécifique qui lui permet de la protéger mais également de vous protéger.**

Non seulement, les salariées de l'ADMR assurent les missions relatives à leur activité professionnelle, mais elles ont eu comme mission de rassurer sur les risques encourus, pallier et veiller à la solitude due à l'absence de leurs proches pendant le confinement. Ce qui permet de souligner la dimension psychologique du métier d'aide à domicile qui est très largement sous-estimé. En outre, l'ADMR Villebois et 3 forêts travaille en partenariat étroit et opérationnel avec les professionnels impliqués dans le maintien à domicile : infirmiers, gérontologues, kinésithérapeutes etc.

Si l'on devait parler de ce métier, c'est qu'il est, à la fois méconnu et dévalorisé. Ce retard de reconnaissance doit prendre fin. C'est pourquoi l'ADMR souhaite transmettre deux messages :

### À destination de nos clients :

« Tout est mis en place pour que les conditions sanitaires vous soient favorables et que vous n'ayez rien à craindre de la venue de nos aides à domiciles »

### À destination des aides à domicile :

« Tout est mis en place pour que votre travail soit assuré dans les meilleures conditions sanitaires »

**Enfin, l'ADMR recrute des Aides à domicile.**

**Ce métier, dont la valeur est grande et majeure pour nos vulnérables, demande des forces vives. Pour toute personne intéressée, il est possible d'appeler au 05 45 37 00 50 à la Fédération de la Charente pour poser candidature.**

**Un grand merci aux communes qui ont su et continuent à nous soutenir, notamment la commune de Combiers.**

## Les travaux de voirie et l'identification de nos voies communale en 2020

Nous avons organisé trois journées citoyennes au cours de cette année spéciale Covid. La première en février pour réaliser la pose et le scellement des supports de panneaux de nos voies communale.

Pour la seconde opération organisée en septembre, une super équipe de 8 volontaires a mis en œuvre les 7 tonnes d'enrobé à froid sur une journée qui été très ensoleillée. Je précise que l'équipe avait intégré 2 jeunes de la commune. Merci à Alexi et Xavier.

La pose de tous les panneaux a été réalisée à la mi-septembre, au cours de cette troisième journée.

Je le souligne tous les ans, mais c'est grâce la participation des habitants et des membres du conseil que nous sommes en mesure de réaliser ces travaux importants à moindre coût. Ce n'est pas le cas dans toutes les communes. Encore merci à tous.

***L'adjoint chargé de la voirie et des chemins de randonnées***

***Alain JOSEPH***



### **Le Petit Restaurant à Combiers**

*Le menu à emporter*

Bœuf du limousin, sauce aux champignons ou au poivre-frites 17 €

Burger-frites 13 €, burger végétarien-frites 11 €

Poulet au curry ou poulet à l'orange 15 €  
(48 heures en avance)

Pizza  
Margherita 10 €, chorizo 13 €, poulet 12 €, Hawaïen 12 €

Frites 3 €, coleslaw 1 €

Dessert 6 €

05 45 67 09 05

tous les jours 18h00-20h00 (sauf le 25 déc)



**Prenez soin de vous et de vos proches !**